

PAR COURRIEL

Le 19 février 2026

DEMANDEUR

N/Réf. : 202601-80

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 30 janvier 2026.

Point 1

Nous ne détenons aucun document concernant ce point de votre demande.

Point 2

La recherche a permis de repérer des renseignements concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérault-Lemay

p. j. : 2

Pour la seconde partie de la demande, les dépenses annuelles totales en mouchoirs sont les suivantes :

2023	:	313,15	\$
2024	:	1 134,64	\$
2025	:	1 032.32	\$